



Polaris¹⁴

une communauté engagée

POur L'Accueil des Réfugiés et
leur Insertion Socioprofessionnelle



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	01
ACTIVITÉS RÉALISÉS EN 2023	02
PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT	02
Le programme d'ateliers collectif	02
L'accompagnement individuel	05
Évolution du parcours	07
PLAIDOYER	10
COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTS	12
COLLABORATIONS	13
MOYENS MOBILISÉS	15
RAPPORT FINANCIER	16
PERSPECTIVES ET PROJETS FUTURS	18
ANNEXES	20

INTRODUCTION

L'association Polaris 14, connue jusqu'en septembre 2023 sous le nom d'association LTF, a conservé la mission initiale qu'elle s'est fixée : **faciliter l'insertion professionnelle et l'intégration des personnes réfugiées en agissant dès la demande d'asile**. Ce changement de nom, souhaité par une majorité des membres de l'association, s'inscrit dans la volonté d'être plus clairement identifié par nos participant.e.s, partenaires et financeurs potentiels et de rendre compte plus explicitement de la mission portée par l'association.

Derrière le nom POLARIS se cache l'acronyme **Pour l'Accueil des Réfugiés et leur Insertion Socioprofessionnelle**. Polaris, c'est également le nom latin qui désigne l'étoile polaire, celle qui guide et oriente les navigateur.ice.s, ce que ses membres tentent humblement de faire au quotidien. Le chiffre 14 fait quant à lui référence à l'article 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui défend que "Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.", c'est fidèle aux valeurs d'humanisme et de solidarité portée par ce texte que les actions de l'association s'effectuent.

Au-delà de ce changement de nom, l'année 2023 à été pour l'association Polaris 14 marquée par différents évènements qui lui ont permis de **professionnaliser ses actions, de gagner en visibilité et en efficacité tout en faisant croître sa capacité d'accompagnement**.

En janvier 2023, l'équipe salariée s'est agrandie pour intégrer Elise, qui après avoir passé 6 mois en service civique en tant que chargée d'insertion a pris le poste de coordinatrice des programmes. La mission principale qui lui a été confiée fut celle d'assurer la mise en place de 3 sessions du programme d'ateliers collectifs sur l'année accueillant plus de 60 participants par session. Mission relevée avec brio puisque ce sont **186 personnes qui ont eu l'opportunité de participer au programme d'ateliers socioprofessionnel, 65 personnes aux cours de français et 86 aux ateliers numériques**. La mise en place d'indicateurs de participation, de satisfaction et d'efficacité de notre action permet désormais à l'association d'évaluer de manière plus fine l'impact de son programme.

Avec une équipe de 3 personnes salariées, rejoints par 3 volontaires en services civiques de Janvier à Juin, puis 5 autres volontaires en services civiques de Septembre à Février, l'équipe s'est rapidement retrouvée à l'étroit dans son bureau de 12m2 aux Amarres. C'est donc logiquement que l'association Polaris a saisi l'opportunité d'agrandir ses locaux en Juin 2023 avec une salle d'animation et un bureau, toujours dans ces merveilleux espaces que sont Les Amarres.

En centralisant l'ensemble des activités au sein d'un même lieu, c'est un véritable gain d'efficacité qu'a connu l'association et qui lui a permis de monter en volume et de renforcer son programme.

C'est également grâce à un **engagement croissant de bénévoles** que l'association Polaris à pu accroître la capacité de son programme, renforçant ainsi les liens entre la société d'accueil et les personnes exilées. Cette communauté engagée offre non seulement son temps et ses compétences pour l'insertion professionnelle des participant.e.s de Polaris, mais également son empathie et sa convivialité, créant ainsi un impact positif durable dans le parcours des personnes accompagnées.

Enfin, cette année 2023 à davantage ancré la place de l'association dans l'écosystème de l'accueil et de l'intégration, faisant le lien entre la période de demande d'asile et l'insertion professionnelle des personnes réfugiées.



ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Le parcours d'accompagnement à destination des personnes exilées s'articule en deux temps distincts :

- Un programme d'ateliers collectifs
- Un programme d'accompagnement individualisé

Les participant.e.s doivent impérativement suivre les ateliers collectifs afin de bénéficier de l'accompagnement individualisé sur leur projet professionnel.

► Le programme d'ateliers collectifs

Le programme d'ateliers collectifs se compose de 3 types d'ateliers qui sont destinés uniquement à un public de personnes en demande d'asile.

ATELIERS SOCIOPROFESSIONNELS

(obligatoires)

3h

par semaine

Objectifs

- Préparer l'insertion professionnelle par la définition d'un projet professionnel
- Transmettre les clés de compréhension du monde du travail français
- Présenter et enseigner les outils et techniques nécessaires à la recherche d'emploi
- Favoriser l'autonomisation et l'empowerment

ATELIERS LINGUISTIQUES

(optionnel)

7h30

par semaine

Objectifs

- Transmettre les bases de langue française pour obtenir une certification CERCL A1 ou A2
- Donner le vocabulaire nécessaire à l'intégration dans la société française
- Aborder les quatre aspects de l'apprentissage d'une langue : compréhension orale et écrite et expression orale et écrite (CO, CE, EO, EE)
- Limiter les impacts de la barrière de la langue

ATELIERS NUMÉRIQUES

(optionnel)

2h

par semaine

Objectifs

- Enseigner les bases de l'utilisation des outils numériques liées à la recherche d'emploi
- Limiter les impacts de la fracture numérique

186

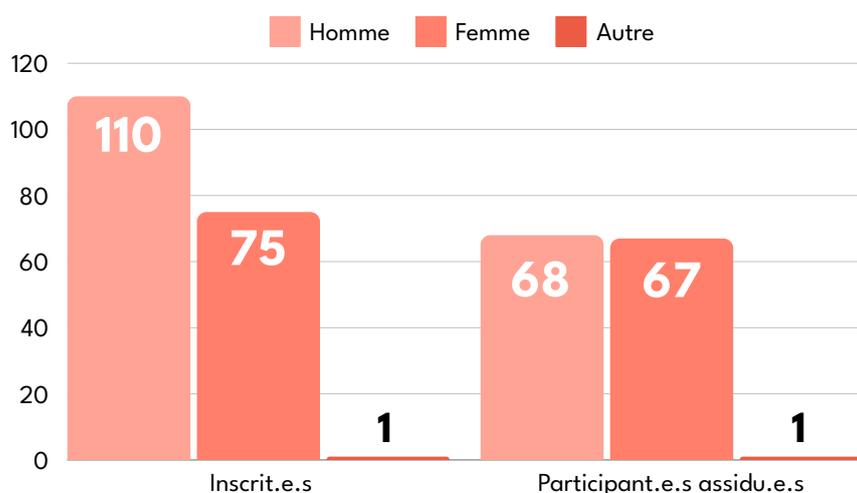
PERSONNES INSCRITES
AUX ATELIERS EN 2023

En 2023, il y a eu trois sessions du parcours d'ateliers collectifs :



Sur ces trois sessions, 186 personnes ont été admises dans le programme. Parmi elles plus de la moitié étaient francophones et ne bénéficiaient donc pas des ateliers linguistiques.

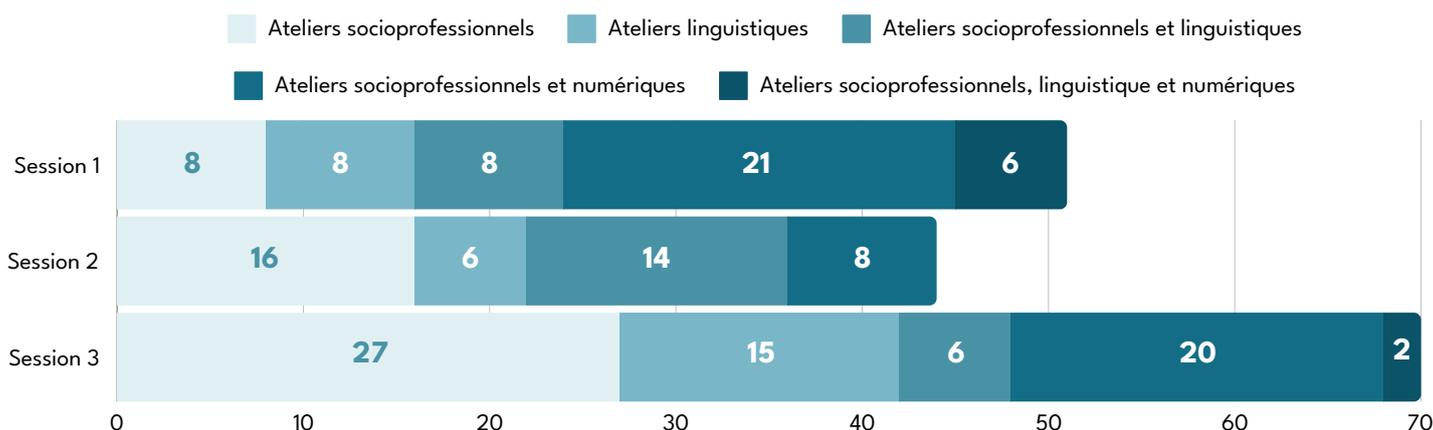
► Données statistiques sur le programme d'ateliers collectifs



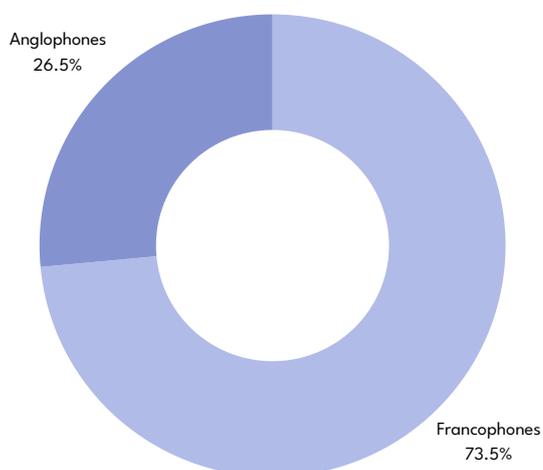
Différence entre nombre d'inscrit.e.s et participant.e.s assidu.e.s aux ateliers socioprofessionnel par genre en 2023

Les sessions d'ateliers durant 10 semaines, les personnes dites assidues sont les personnes qui ont suivi plus de la moitié du programme et qui ont participé jusqu'à la fin.

Sur l'année 2023, 186 personnes se sont inscrites aux ateliers socioprofessionnels et ont rejoint l'association Polaris 14. 73% des participant.e.s du programme en 2023 sont considéré.e.s assidu.e.s, mais c'est seulement 61% des hommes qui le sont contre 89% de femmes. Les raisons d'abandons sont variées : problèmes de santé, engagement avec d'autres associations, problèmes de transport, emploi (pas toujours déclaré), etc.



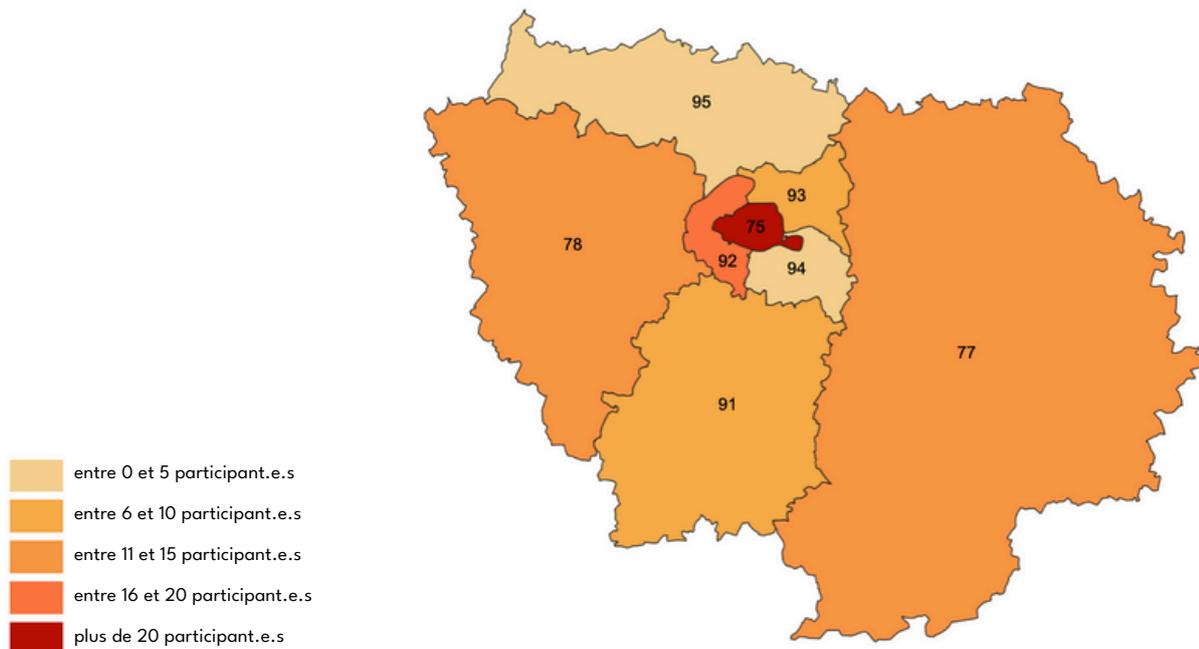
Nombre de personnes engagées et assidues dans les différents types d'ateliers et par session



Nombre d'inscrits en fonction de type de langue parlé dans les ateliers

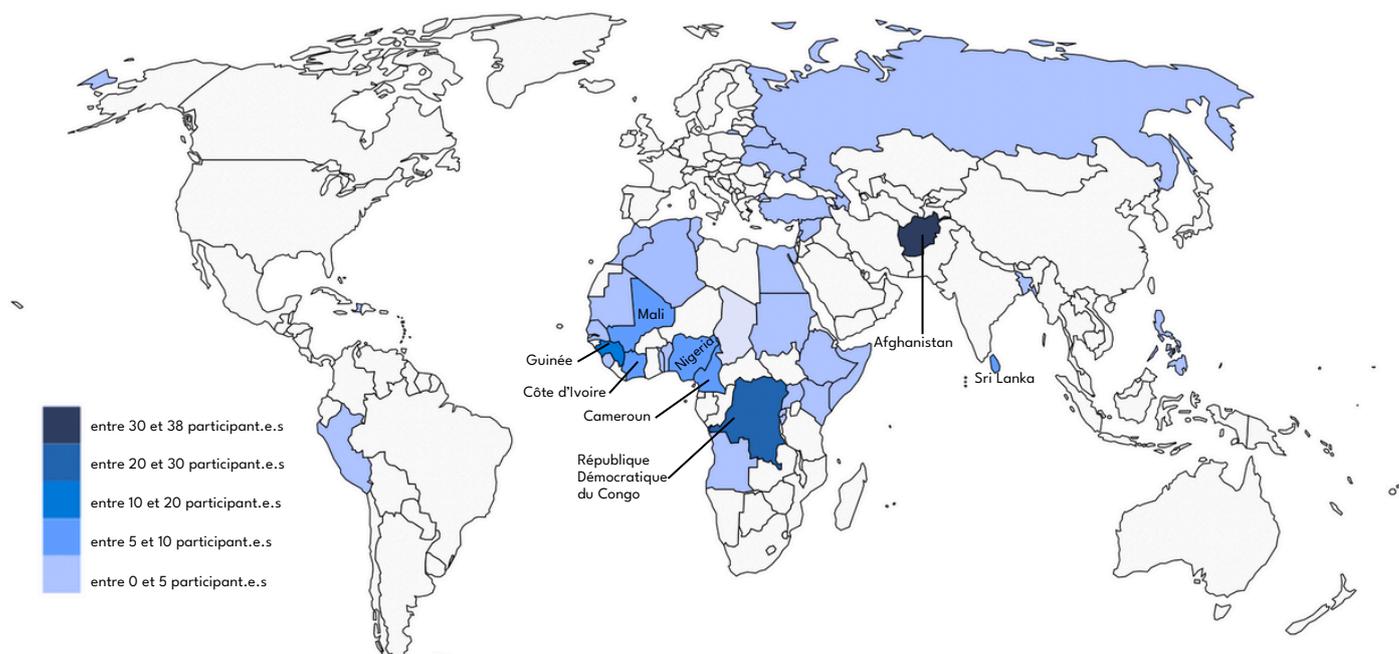
Lorsqu'un.e participant.e rejoint l'association Polaris 14 il.elle peut soit suivre uniquement les ateliers socioprofessionnels soit profiter des autres ateliers proposés. Les ateliers linguistiques peuvent être suivis seuls à l'unique condition que les personnes aient déjà suivi des ateliers socioprofessionnels et qu'elles aient encore des besoins dans l'apprentissage du français.

En 2023, 53 personnes ont bénéficié d'au moins un des ateliers du programme lors de la session 1, 44 pour la session 2 et 70 pour la session 3. Les participants francophones étant plus nombreux, cela explique que le nombre de participants en ateliers socioprofessionnels avec ou sans ateliers numériques soit supérieur au nombre de participant.e.s aux ateliers socioprofessionnel et linguistiques avec ou sans les ateliers numériques.



Répartition géographique en Ile de France selon l'adresse de domiciliation des participant.e.s inscrit.e.s en 2023

Les actions de Polaris 14 se déroulent toutes à Paris dans le 13e arrondissement mais ciblent **un public provenant de toute l'Île de France**. Polaris 14 étant une association parisienne, elle est plus facilement connue et identifiée par des prescripteur.ice.s parisiens ou de proche banlieue ce qui explique que près de 60% des participant.e.s inscrit.e.s en 2023 sont domicilié.e.s dans le 75.



Répartition géographique selon le pays d'origine des participant.e.s inscrit.e.s en 2023

Les participant.e.s de Polaris 14 sont originaires de divers pays dans le monde. Les nationalités les plus représentées parmi les participants de Polaris 14 sont les afghan.e.s, les congolais.e.s et les guinéen.e.s. La forte représentation de personnes originaire de pays non-francophone justifie l'importance de l'offre des cours de français ainsi que la possibilité de suivre les ateliers socioprofessionnels en anglais.

► Le programme d'accompagnement individualisé

L'accompagnement individuel est l'une des actions principales de l'association Polaris 14. Il a pour objectif d'accompagner les personnes ayant participé au programme d'ateliers socioprofessionnels dans la mise en œuvre de leur projet professionnel. En 2023, près de 80 % des personnes ayant suivi les ateliers socioprofessionnels s'engagent avec l'association pour un accompagnement individuel.

Cet accompagnement est effectué par les membres de l'association (bénévoles ou membres de l'équipe) à travers des rencontres et échanges réguliers avec les participant.e.s de l'association. Ils tentent d'apporter des solutions concrètes en réponse aux besoins relatifs aux projets professionnels de chacun.e.

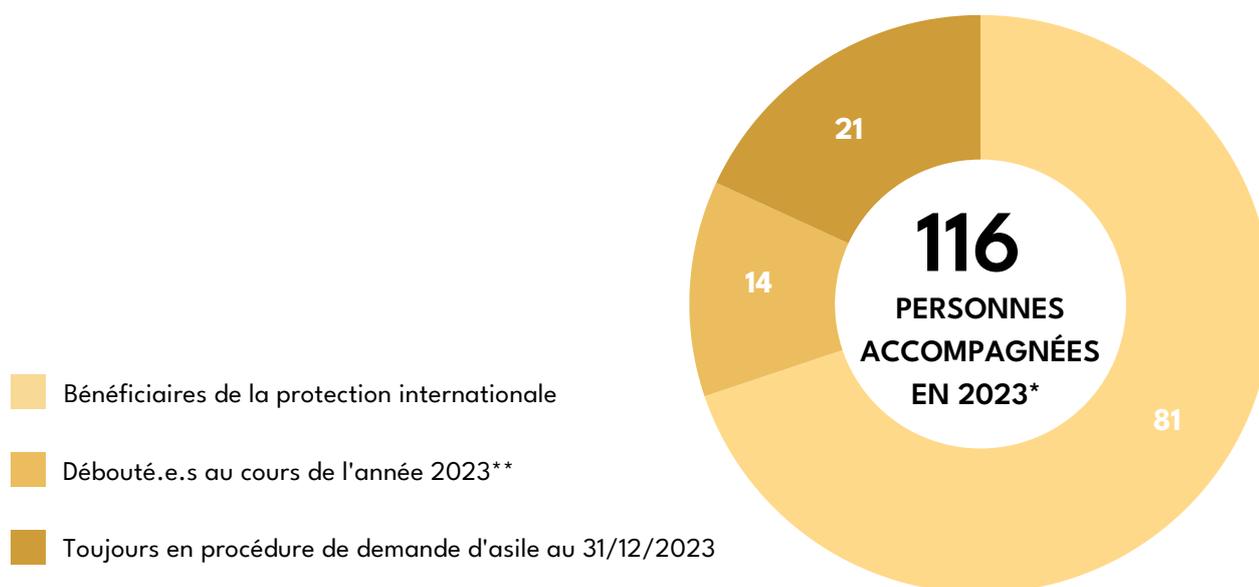
Cet accompagnement débute lorsque les participant.e.s sont en procédure de demande d'asile et se poursuit lorsque celles-ci deviennent Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI). C'est à partir de ce moment là que l'accès à l'emploi est effectif, les personnes BPI étant autorisées à travailler.

OBJECTIFS

- Faciliter un retour à l'emploi rapide lorsque les personnes obtiennent un titre de séjour
- Construire un projet professionnel de long terme en adéquation avec les appétences, expériences et compétences des participant.e.s
- Renforcer l'autonomie des personnes accompagnées dans les démarches liées à leur insertion professionnelle

ACTIONS RÉALISÉES LORS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Mise au clair du projet professionnel : recherche d'informations sur le(s) métier(s) visé(s), identifications des besoins et planification des actions
- Valorisations des compétences et réalisation d'un CV
- Recherche de formations linguistiques, professionnelles, universitaires
- Recherche d'emploi, envoi de candidatures, préparation aux entretiens de recrutement
- Recherche de missions de bénévolat, orientation vers des associations



Situation administrative des personnes accompagnées individuellement en 2023

*sont considérées comme telles les personnes ayant eu au moins deux rendez-vous d'accompagnement sur l'année

**Les personnes déboutées sont redirigées vers associations dédiées

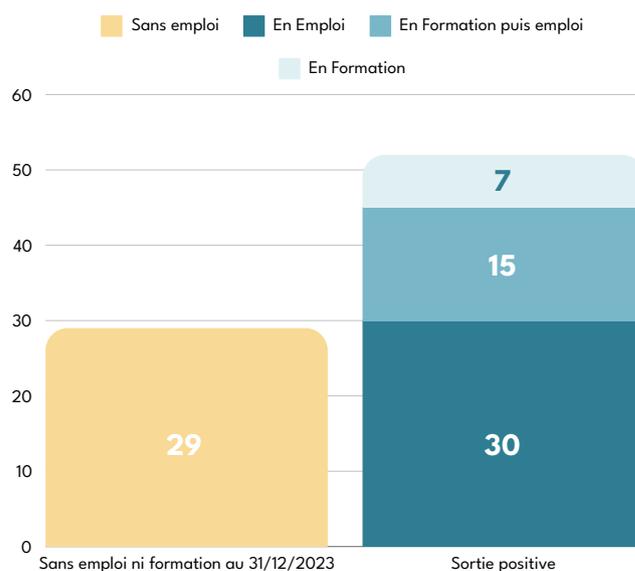
► Permettre un retour à l'emploi rapide des personnes BPI en agissant dès la demande d'asile

L'impact de l'association sur l'insertion professionnelle des personnes BPI peut-être constaté en analysant les sorties positives (entrée en emploi ou en formation professionnelle) permises par l'accompagnement.

Sur les 81 personnes BPI accompagnées par l'association en 2023 :

- **52 sont considérés "en sortie positive"**
- 29 sont toujours en recherche d'emploi ou formation (20 d'entre eux ont obtenu la reconnaissance **d'une protection internationale entre septembre et décembre 2023.**)

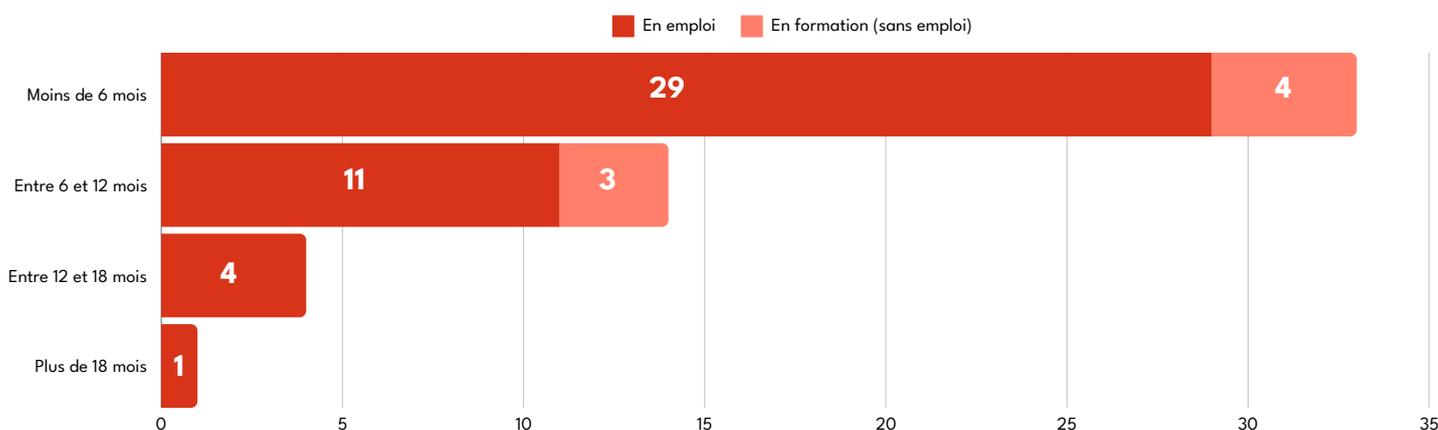
Certaines personnes ayant intégré une formation continuent d'être accompagné : **l'objectif c'est l'emploi !**



Nombre de sorties positives des personnes BPI accompagnées en 2023

L'accompagnement proposé par Polaris 14 se poursuit généralement jusqu'à la signature d'un contrat de travail. Les durées d'accompagnement sont donc variables selon l'emploi recherché et les besoins de la personne accompagnée.

La mesure du **délai entre la reconnaissance du statut (BPI) et l'entrée en emploi / en formation** est un indicateur d'efficacité de l'accompagnement proposé.



Délai entre l'obtention du statut BPI et l'accès à l'emploi / à la formation des personnes BPI

Ci-dessus, on observe que sur 45 personnes BPI ayant accédé à l'emploi en 2023, 29 d'entre eux.elles ont accédé à un emploi **en moins de 6 mois** après l'obtention d'une protection, soit environ **64%**. Par ailleurs 25% d'entre eux.elles ont accédé à un emploi dans un délai de 6 à 12 mois. Les délais supérieurs à 12 mois s'expliquent en raison de différents freins (maîtrise du français insuffisante, problématique de garde d'enfant, volonté de ne pas subir un déclassement professionnel).

Convaincu que l'accompagnement pendant la demande d'asile accélère les délais de retour à l'emploi des personnes BPI, l'association a mis en place des indicateurs de suivi et travaille à l'élaboration **d'une mesure d'impact** permettant de le prouver statistiquement en 2024.

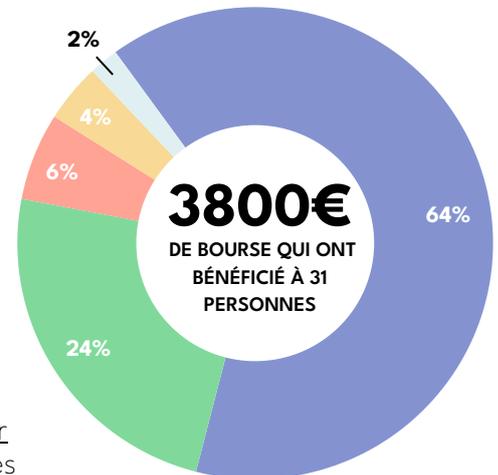
► La bourse participant

La Bourse Participant est un budget consacré au soutien financier des personnes accompagnées par l'association dans la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Ce budget permet avant tout de pallier à l'absence de dispositifs publics de financement de la formation professionnelle et linguistique pour les demandeurs d'asile.

CETTE BOURSE PERMET DE CONTRIBUER DIRECTEMENT :

- au financement de formations professionnelles
- au financement de formations linguistiques
- au passage d'une certification en langue française
- au frais de dossier pour la reconnaissance de diplômes
- à l'achat de matériel utile au projet professionnel



Répartition du montant de la bourse participant par différents types de dépenses

► Expérimentation d'un accompagnement linguistique individuel

En fin d'année 2023, l'association Polaris 14 a mis en place une expérimentation sur l'accompagnement individuel dans l'apprentissage du français qui a permis à 3 participants de bénéficier de cours particuliers de français chaque semaine pendant plusieurs mois. Cet accompagnement vise à adapter les contenus et méthodes proposés aux besoins spécifiques de certains participant.e.s ayant un besoin accru d'apprentissage de la langue, notamment lorsque la barrière linguistique représente le principal frein à l'entrée en emploi / en formation pour des personnes BPI.

Cette **expérimentation prometteuse a vocation à être développée en 2024** avec pour objectif d'être en capacité de proposer à toute personne BPI pour qui la langue représente le principal frein dans son insertion professionnelle d'être accompagnée pendant 3 mois de manière personnalisée dans l'apprentissage de la langue.

► Evolution du parcours

En 2023, le programme d'accompagnement proposé par Polaris 14 aux participant.e.s à quelque peu évolué. D'une part de nouveaux ateliers ont été mis en place, d'autre part les ateliers déjà existants ont été améliorés et l'accompagnement individuel s'est étendu aux besoins linguistiques.



↑ Atelier pratique "Faire une lettre de motivation" dans la salle d'animation de Polaris 14 aux Amarres.

• Amélioration et perfectionnement des ateliers socioprofessionnels et pratiques

En se basant sur les appréciations des animateur.ice.s des ateliers ainsi que sur les retours de participant.e.s, les contenus d'ateliers socioprofessionnels et pratiques ont été mieux adaptés aux besoins du public. Par exemple : prendre plus de temps pour rédiger le projet professionnel (2 séances dédiées au lieu d'une), créer un atelier pratique dédié à la plateforme France Travail (ex Pôle Emploi), etc. Ces améliorations continues permettent de progressivement adapter et perfectionner le programme d'atelier proposé aux participant.e.s de Polaris 14.

● **Augmentation du volume horaire des ateliers linguistiques**

Dans une démarche de s'approcher au maximum du nombre d'heures minimum requises pour valider un niveau de langue selon le CECRL (60h à 120h) le volume horaire hebdomadaire de cours de français a été augmenté en passant de 5 heures/semaine pour la session 1 et 2 de 2023 à 7h30/semaine pour la session 3.

● **Création de nouveaux ateliers : ateliers conversationnels**

Nés d'une demande des participant.e.s d'avoir un temps dans la semaine dédié à la pratique de l'oral, les ateliers conversationnels ont été mis en place en Mai 2023. L'objectif est simple, proposer à tous les participant.e.s allophones de l'association de se réunir tous les lundis après-midi et discuter uniquement en français autour d'un thème imposé. Perfectionnés au fil du temps, ces ateliers permettent de sortir des schémas classiques de cours de français et d'échanger sur des thématiques diverses tout en pratiquant la langue française.

● **Création de nouveaux ateliers : activités culturelles**

Ces activités répondent à un objectif de diversification des actions de l'association permettant également de créer des temps de partage plus informels avec les participant.e.s. Dès lors, depuis octobre 2023, se déroulent chaque week-end des activités culturelles telles que des sorties ou des ateliers animés par les bénévoles de l'association. Ces activités permettent à nos participant.e.s de découvrir différents aspects de la culture française (exemples : visites de musées, de quartier, etc.), d'acquérir de nouvelles compétences (exemple : ateliers de prise de parole) ou simplement de se distraire en faisant des jeux de société, en faisant de la poterie ou du dessin.



↑ Atelier culturel à la Maison des Réfugiés : découverte de la poterie

● **Création, ajustement et annulation d'un programme adapté aux BPI**

Ayant comme objectifs d'accompagner vers l'emploi le plus grand nombre, l'association Polaris 14, ouvre ses ateliers aux personnes réfugiées en septembre 2022. Dans un premier temps proposant les mêmes supports qu'aux participant.e.s demandeur.se.s d'asile, à partir d'avril 2023, les participant.e.s réfugié.e.s peuvent bénéficier d'un programme personnalisé combinant par semaine :

- 6h d'ateliers socioprofessionnels
- 8h de cours de français (A1/A2)

Ce programme a existé sur les deux dernières sessions de 2023 à savoir Mai-Juillet 2023 et Octobre-Décembre 2023. Le constat après ces deux sessions étant très mitigé, la décision a été prise de ne pas renouveler ce programme pour l'année 2024.

Les causes de l'arrêt sont multiples :

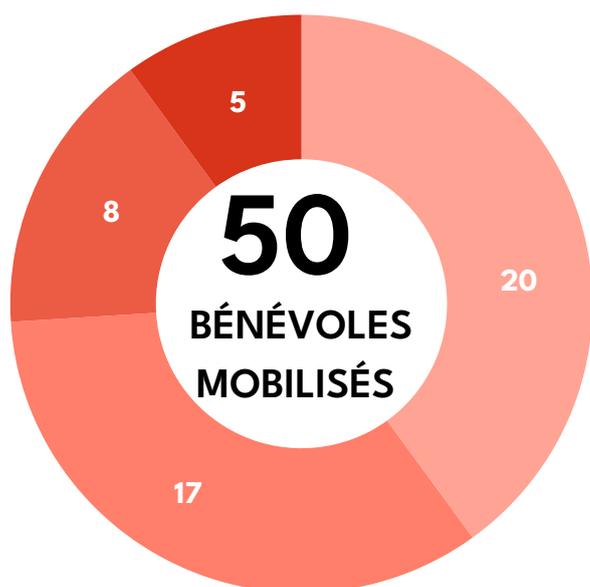
- **Un public hétérogène :**
 - | Trop de critères dans la sélection du public (niveau de français débutant + BPI + disponible toute la semaine)
 - | Groupe avec des niveaux trop disparates en FLE mais aussi en objectifs professionnels
- **Avec des attentes particulières :**
 - | Les personnes BPI ont besoin en priorité de ressources financières, l'accompagnement de Polaris 14 ne répond pas à ce besoin et souhaite privilégier l'orientation vers des dispositifs de compétences de base professionnelles (CPP) ouvrant droit à une indemnisation par France Travail ou directement en emploi. La connaissance des dispositifs existant permet d'orienter rapidement.
 - | L'assiduité dans le programme est difficile à maintenir à un niveau satisfaisant. Les personnes commencent leurs cours à l'OFII, travaillent de manière légale ou non et sont mobilisées dans de nombreuses autres démarches : logement, santé, orientation en région, etc...

Face à ces freins, l'accompagnement des personnes BPI a été repensé et amélioré, notamment en ouvrant les ateliers uniquement aux personnes en demande d'asile, mais mettant en place de nombreuses ressources d'accompagnement professionnel et linguistique dès l'obtention d'un titre de séjour permettant de travailler.

► Engagement bénévoles

Central dans les activités de Polaris 14, l'engagement bénévole est nécessaire au bon fonctionnement des activités de l'association. En 2023, 50 bénévoles se sont mobilisés sur l'animation d'ateliers collectifs ainsi que sur l'accompagnement individuel. L'animation bénévoles des ateliers collectifs représente près de 700 heures d'ateliers.

- Animation des cours de français
- Animation des ateliers socioprofessionnels
- Accompagnement individuel dans le projet professionnel
- Animation des ateliers numériques

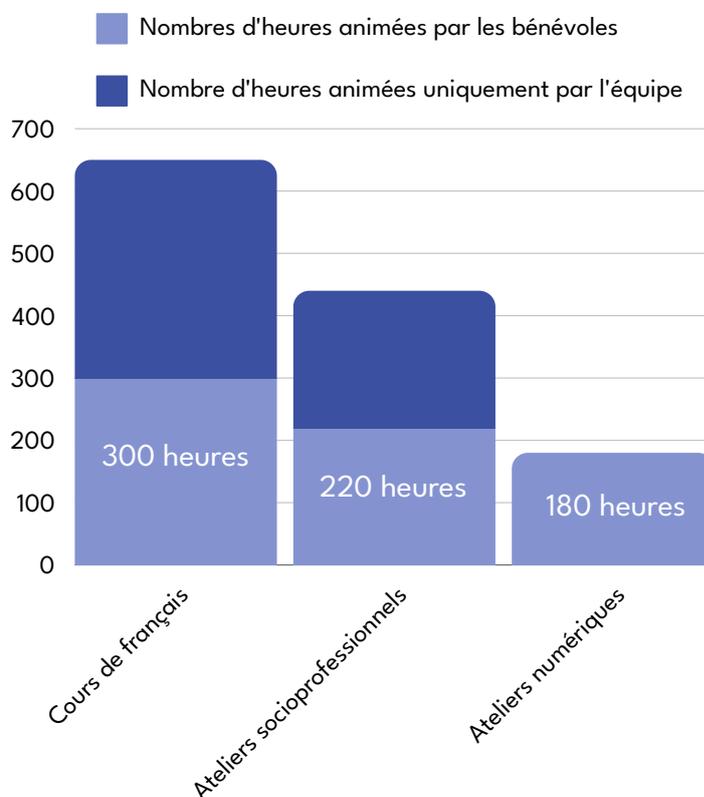


Répartition des bénévoles sur les différents types de missions en 2023

Les offres de bénévolat au sein de l'association Polaris 14 sont multiples et permettent à tous de trouver la mission lui correspondant. Les ateliers collectifs : socioprofessionnels, linguistiques et numérique nécessitent un engagement récurrent sur la période de la session (10 semaines). En revanche l'accompagnement individuel permet un accompagnement plus ponctuel et modulable en fonction de l'emploi du temps de l'accompagné.e et l'accompagnant.e.

Au regard de l'évolution des activités proposées par Polaris 14 à ses participant.e.s de nouvelles offres de bénévolat se crée, l'objectif étant de mobiliser et d'engager la société civile auprès des personnes exilées. Les nouveaux types d'engagement seront par exemple : l'animation d'activités culturelles ou de l'accompagnement individuel linguistique spécialisé sur les besoin d'apprentissage linguistiques des apprenant.e.s.

L'association Polaris 14 tient d'ailleurs à remercier chaudement l'ensemble de ses bénévoles sans qui tout ce qu'elle propose serait impossible.



Nombre d'heure d'ateliers animés par les bénévoles par rapport au nombre total par type d'ateliers en 2023

PLAIDOYER

► Engagement collectif pour une politique d'accueil digne et respectueuse dans le cadre du projet de loi Asile & Immigration

En 2023, un énième projet de loi “pour contrôler l’immigration, améliorer l’intégration” a été voté. Polaris 14 a intégré un collectif d’association regroupant notamment France Terre d’Asile, la Ligue des Droits de l’Homme, CCFD Terre Solidaire, ANVITA, Collectif Sans Papier, UNIR et une quarantaine d’autres structures engagés pour une politique d’accueil digne et respectueuse des droits des étranger.ère.s.

Polaris 14 a concentré son action sur la partie “asile” du projet de loi et a porté son plaidoyer pour **un accès effectif à l’emploi/formation dès la demande d’asile.**

Ce collectif s’est réuni sous la coordination de l’association Vox Public que nous tenons à remercier pour le travail d’animation, de coordination et leur implication précieuse dans nos relations avec les élus et acteurs politiques. Le collectif avait pour objectif de faire participer les personnes concernées dans l’ensemble des actions menées. Une démarche indispensable pour enfin donner la parole aux personnes qui seront directement impactées par la loi. Ce collectif a mené plusieurs actions visant dans un premiers temps à **décrypter le projet de loi et mettre en avant les impacts concrets sur les personnes concernées.**



↑ Mobilisation avec différents collectifs d’associations lors de la reprise des débats autour de la loi Asile & Immigration au Sénat - 6 novembre 2023.

► Le plaidoyer porté par Polaris 14

Le travail réalisé en collectif a conforté l’association dans la mise en oeuvre d’un projet de plaidoyer spécifique à Polaris 14 . Ce document de plaidoyer a été publié en janvier 2024. Il a pour objectif d’informer sur la **non effectivité de l’accès à l’emploi et à la formation pendant la demande d’asile** et présente l’impact négatif de cette période difficile dans les parcours d’intégration.

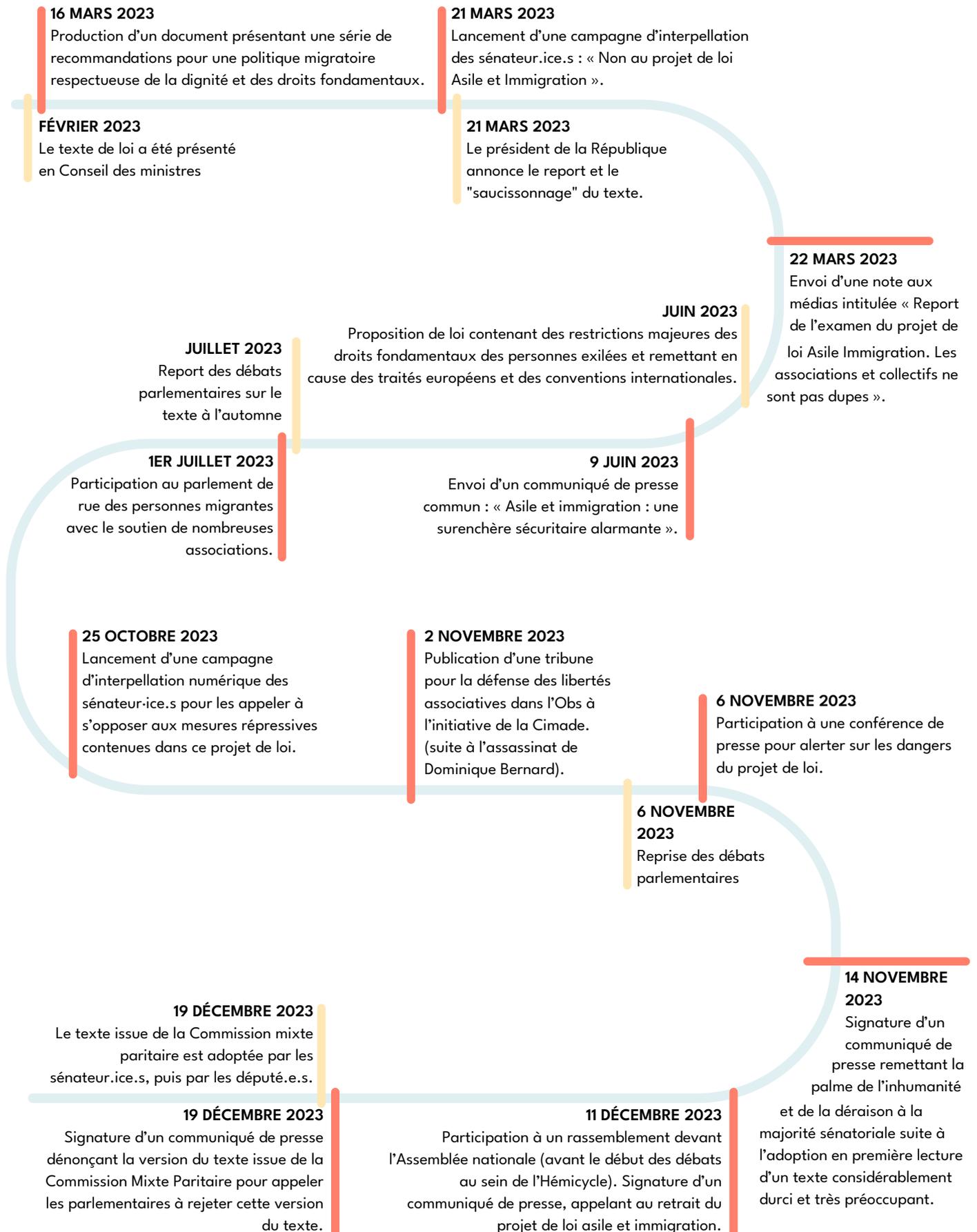
TROIS VOLETS COMPOSENT CE DOCUMENT :

- Cadre réglementaires et législatifs
- Autonomisation dès la demande d’asile
- Santé mentale et intégration durable

[Lien d’accès à la version numérique du plaidoyer](#)



Etapes du projet de loi Asile & Immigration et initiatives issues du collectif d'association sur l'année 2023

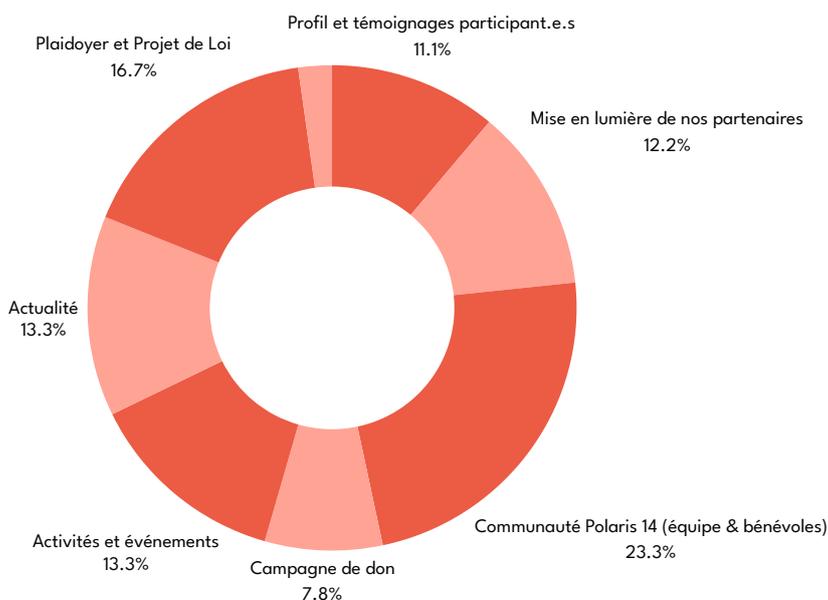


COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

► Visibilité sur les réseaux sociaux

Le renforcement de sa présence sur les réseaux sociaux offre une double opportunité à l'association Polaris 14 : accroître sa visibilité auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire et la faire connaître du grand public. Cette démarche facilite la mission de **sensibilisation sur les défis liés à la demande d'asile et à l'insertion professionnelle.**

Sujets abordés dans nos posts en 2023



Depuis janvier 2023, Polaris 14 fait appel à Nour Besson (externe) pour réaliser la communication sur les réseaux sociaux. Sa capacité à proposer et produire des contenus a permis à Polaris 14 d'augmenter sa visibilité.

Nombre de visites sur nos réseaux sociaux en 2023

 4 400

 2 100

 1350

► Événements

Tout au long de l'année 2023, Polaris 14 a eu la volonté de prendre part à des événements multiples, permettant à la fois à l'association d'être mieux connue des autres acteurs de l'écosystème et par la même occasion de présenter les enjeux de l'insertion professionnelle durant la demande d'asile.



↑ Forum pour l'emploi des réfugiés organisé par la Mairie de Paris à la Maison des Réfugiés le 20 juin 2023.



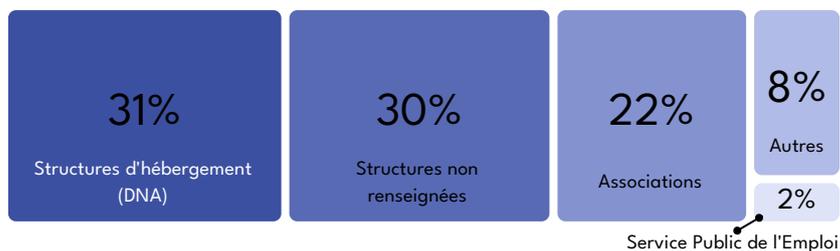
↑ Jeanne, une participante de la session mai - juillet 2023, présentant son projet professionnel lors de la soirée de clôture en Juillet 2023.

← Participation de Polaris 14 au forum Agir pour l'emploi des personnes exilées de la Maison Bakhita Novembre 2023

COLLABORATIONS

► Orientations de candidat.e.s entrant dans le programme collectif de Polaris 14

Sur l'année 2023 une trentaine de structures ont été prescriptrices pour Polaris 14. Parmi ces structures, 12 sont des structures d'hébergement (DNA), 12 sont des associations, 2 sont issues du service public de l'emploi. Les autres structures sont par exemple des centres médico-sociaux ou des SPADA.



Pourcentage du nombre de personnes orientées par les différents types de structures prescriptives

Principaux prescripteurs

| CADA de Paris (FTDA) | Melting Point | CAPSYS | HUDA Jardins du Monde (CASP) | Kodiko | CADA / HUDA CASP

► L'animation d'ateliers socioprofessionnels en collaboration avec des structures partenaires

● Le CAPSYS

Depuis septembre 2022, l'association Polaris intervient au CAPSYS (une unité du Pôle Psychiatrie Précarité du GHU Paris) pour animer auprès d'un groupe de patient.e.s son programme d'ateliers socioprofessionnels. La particularité de cette action est d'être proposée exclusivement à un public Afghan allophone en présence d'interprètes en langue Pashto et Dari.



● Le programme Point Virgule

Depuis l'été 2023, l'association Polaris a rejoint le consortium chargé du programme Point Virgule, visant à proposer différentes activités favorisant le bien-être et la santé mentale des personnes exilées (art, sport, yoga, psychoéducation, projet professionnel). Polaris y anime chaque session 4 ateliers "projet professionnel" pour familiariser les participant.e.s avec le travail en France et les accompagner dans leurs projets professionnels

► La prise en compte de la santé mentale des participant.e.s en collaboration avec l'association ETAPE

La santé mentale des personnes exilées étant un enjeu important lié aux questions d'accueil et d'intégration, Polaris 14 a mis en place une collaboration avec Maude Fouchard, psychologue clinicienne et fondatrice de l'association ETAPE dans le but de proposer à ses participant.e.s dans le besoin des consultations psychologiques et la participation à des activités thérapeutiques en groupe.

Par ailleurs, l'association Polaris 14 propose à ses participant.e.s, à l'entrée dans le programme, de remplir le Refugee Health Cleaner-15 (RHS-15), un outil de dépistage de la détresse émotionnelle et de la santé mentale chez les réfugié.e.s. L'objectif de ce test est de disposer de données statistiques sur l'état de santé mentale des personnes accompagnées, mais également de voir l'évolution grâce au passage d'une seconde évaluation 6 mois après l'entrée dans le programme. Ces questionnaires sont traités par Maude Fouchard afin de respecter la confidentialité des réponses.

► L'orientation vers des structures d'accompagnement juridique

La procédure de demande d'asile pouvant être assimilée à un véritable parcours du combattant, dans lequel un accompagnement juridique sera un facteur clé de succès, Polaris 14 travaille en partenariat avec plusieurs structures pouvant répondre à ce besoin. En 2023, 18 participant.e.s ont été orienté.e.s vers l'association Asile, pour un préparation à leur entretien OFPRA ou de leur audience CNDA. 4 participants ont été orientés vers des cabinets d'avocat.e.s partenaires pour un recours CNDA. Un grand nombre d'orientation ont également été faites vers le bus "Barreau de Paris Solidarité" qui tient une permanence spécialisée en droit des étrangers et droit d'asile.

► Collaboration avec l'association Benenova pour faciliter l'engagement bénévole de nos participant.e.s

Grâce à la mise en place d'orientations et de réunions d'information animées par l'association Benenova auprès de nos participant.e.s, **18 participant.e.s de Polaris 14 se sont engagé.e.s sur 54 missions** de bénévolat, pour un **total de 172 heures !**

Intervention de l'Association Benenova auprès des participant.e.s de Polaris 14 en novembre 2023. →



► Mise en place d'un partenariat avec le groupe Galileo Global Education

Premier groupe mondial d'enseignement supérieur indépendant, les écoles du groupe Galileo souhaitent **élargir l'accès à leurs formations**, en offrant l'accès à des bourses sans frais à des jeunes dont l'origine ou la situation personnelle ne leur permettent pas de financer la formation dans l'école du groupe Galileo. Grâce à ce programme dont l'association Polaris 14 fait partie, des participant.e.s ayant pour projet une reprise d'étude pourront se voir offrir un cursus de formation au sein de l'une des écoles du groupe dès Janvier 2024.

MOYENS MOBILISÉS

	Animation ateliers socioprofessionnels			Animation cours de français			Animation Numérique			Accompagnement individuel	
	S1.23	S2.23	S3.23	S1.23	S2.23	S3.23	S1.23	S2.23	S3.23		
Nombre de participant.e.s inscrits	55	55	76	24	35	23	35	11	22	116	
Nombre de groupes	8	7	8	4	3	4	3	3	3	/	
Nombre de bénévoles	6	4	6	10	10	13	5	4	5	5	
Nombre de volontaire en service civique	2	2	3	3	1	3	0	0	0	5	
Nombre de salarié.e.s	2	2	1	0	0	0	0	0	0	2	
Espaces d'animation	<ul style="list-style-type: none"> Maison des Réfugiés Les Amarres (ADJ) Les Amarres (Polaris 14) BNP Place des Fêtes CAPSYS Censier 	<ul style="list-style-type: none"> Maison des Réfugiés Les Amarres (ADJ) Les Amarres (Polaris 14) BNP Place des Fêtes CAPSYS Censier 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) Les Amarres (Polaris 14) CAPSYS 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Les Amarres (ADJ) BNP Place des Fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> Maison des Réfugiés Les Amarres (ADJ) Les Amarres (Polaris 14)

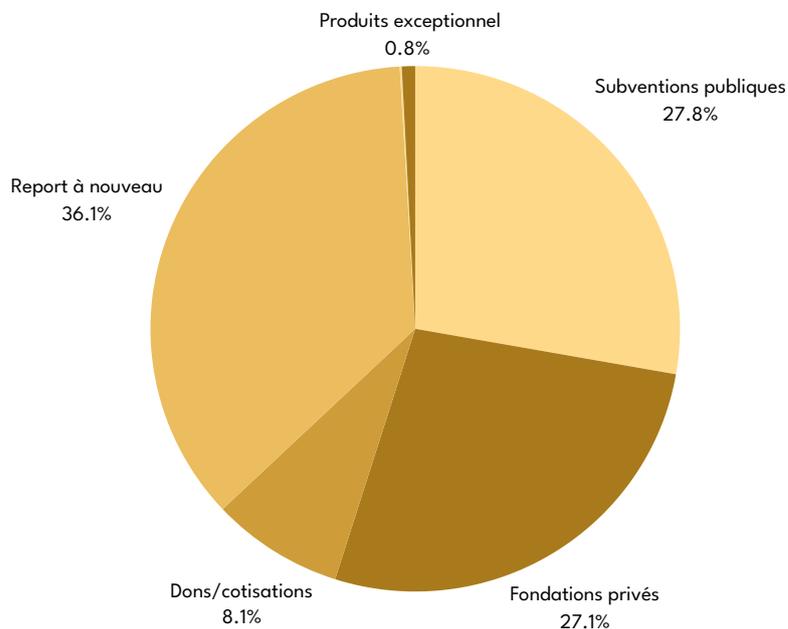
S1.23 = Février à Avril 2023
 S2.23 = Mai à Juillet 2023
 S3.23 = Octobre à Décembre 2023

RAPPORT FINANCIER

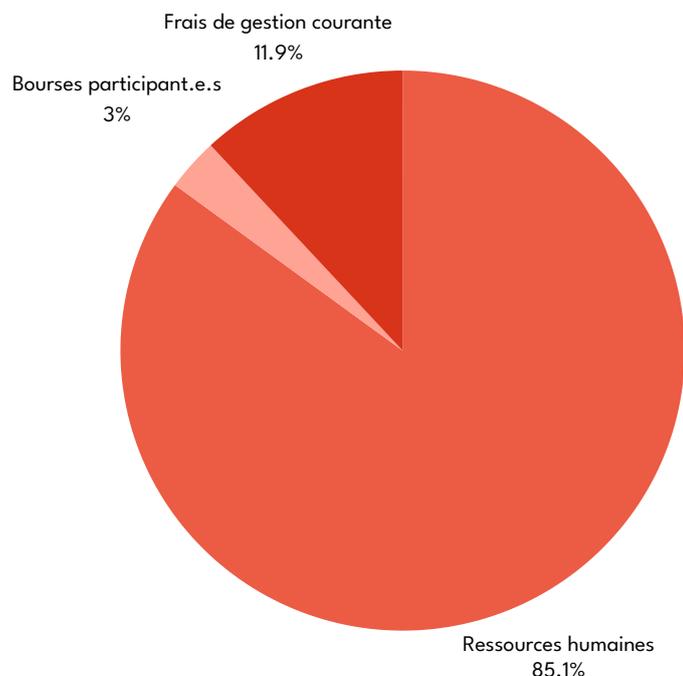
RESSOURCES

Ressources totales de :

162 643 €



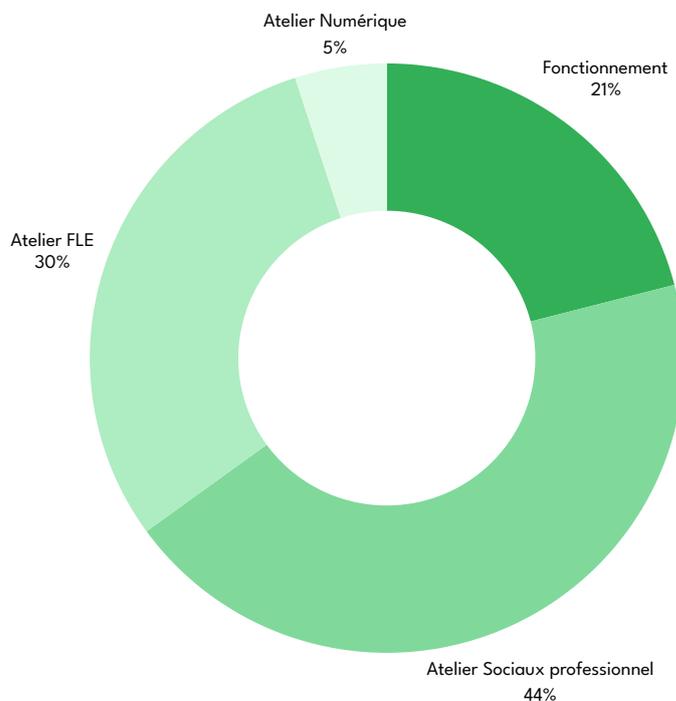
DÉPENSES



Dépenses totales de :

135 220 €

Dépenses par pôle en 2023



PARTENAIRES FINANCIERS



PERSPECTIVES ET PROJETS FUTURS

► Enjeux et objectifs pour l'année 2024 pour le parcours d'accompagnement

L'année 2023 est définitivement l'année de la structuration du programme de Polaris 14 et permet d'avoir une base solide pour développer le dispositif afin d'accueillir plus de bénéficiaires. En 2024, Polaris 14 poursuit son changement d'échelle avec pour **l'objectif de pouvoir accompagner 150 personnes de manière individuelle** (contre 116 en 2023). Notre parcours **d'accompagnement en collectif a pour objectif d'accueillir près de 210 personnes.**

Polaris 14 a pour objectif de développer une antenne par an entre 2024 et 2027. Nous réalisons des diagnostics de besoins en région pour identifier les territoires d'implantation. Nous privilégions les territoires ayant signé un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) avec la Délégation Interministérielle pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés. Ces contrats impliquent les collectivités et facilitent la coordination des acteurs locaux la coordination. Nous souhaitons également travailler avec l'association ANVITA pour nous accompagner dans les relations avec les collectivités locales afin de répondre au mieux aux problématiques du territoire.

► Articulation avec France Travail / AGIR

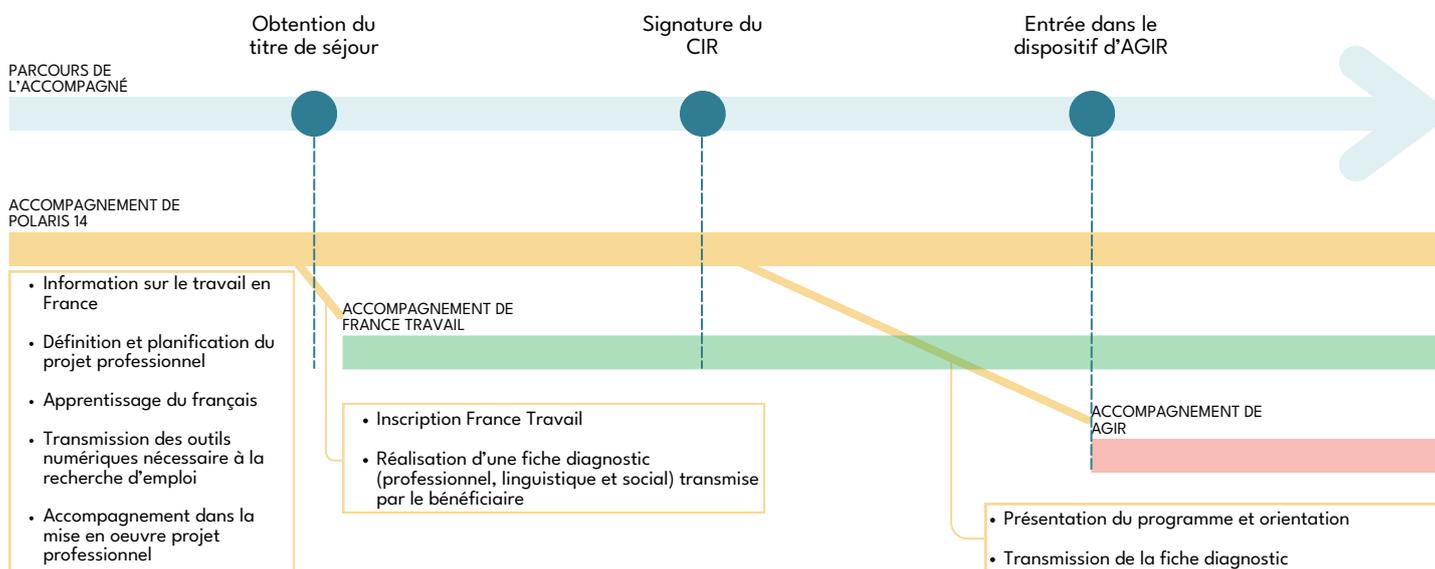
L'association œuvre depuis ses débuts à **l'articulation entre la demande d'asile et la reconnaissance d'une protection internationale au niveau socioprofessionnel.**

Son action et son positionnement lui permettent d'établir des liens avec l'ensemble des acteurs travaillant à l'insertion d'un public éloigné de l'emploi. **Elle travaille à l'articulation de son action avec les acteurs de l'insertion et les services publics de l'emploi lorsque les personnes obtiennent un titre de séjour.** L'objectif de ce partenariat est de faciliter le travail des acteurs en créant un pont pour la transmission fluide des informations professionnelles et sociales aux agents du service public de l'emploi.

L'association souhaite également collaborer avec le dispositif AGIR, qui vise à favoriser l'intégration professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale. **Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale visant à accompagner les personnes vers l'autonomie économique et sociale.**

Parallèlement, l'évolution récente de Pôle Emploi en France Travail a ouvert de nouvelles perspectives pour l'action de Polaris 14 et ont rendu possible une collaboration renforcée avec cet organisme crucial dans le domaine de l'emploi. **Cela permettra à l'association de mieux intégrer son programme Polaris dans le paysage de l'insertion professionnelle en France, facilitant ainsi l'accès des bénéficiaires à des opportunités d'emploi et de formation adaptées à leurs besoins.**

Comment articuler les accompagnements de Polaris 14, France Travail et AGIR ?



► Pôle santé mentale

Polaris 14 développe depuis plusieurs années différents partenariats **pour travailler sur l'amélioration de la santé mentale du public** en demande d'asile.

La création d'un Pôle Santé Mentale répond à un constat de terrain. Les différentes actions menées auprès des bénéficiaires de Polaris 14 avec des psychologues et psychiatres incitent à créer et développer un pôle spécifique pour répondre à un besoin identifié de longue date.

L'intégration de l'association ETAPE permettra d'agir rapidement sur l'amélioration de la santé mentale de du public et développer l'offre d'accompagnement. Les activités proposées pour l'amélioration de la santé mentale s'inscrivent naturellement dans le parcours d'accompagnement de Polaris 14.

MISSIONS DU PÔLE SANTÉ MENTALE ENVISAGÉES

- Proposer une approche pluridisciplinaire et psychosociale aux personnes accompagnées par Polaris 14 en développant des actions en santé mentale avec un.e psychologue en complément de l'accompagnement social et socioprofessionnel.
- Offrir un premier espace de soutien et d'écoute, notamment pour les personnes exilées éloignées du soin. Permettre le repérage précoce et l'accompagnement psychologique des personnes en demande d'asile/réfugiées.
- Développer des initiatives permettant le développement de compétences psychosociales durant la demande d'asile, via notamment des activités groupales.
- Rendre visible, accessible et déstigmatiser l'accompagnement psychologique.
- Travailler en étroite collaboration avec les acteur.ice.s du soins sur le territoire parisien et IDF : CMP, EMPP, PASS, acteur.ice.s associatifs, médecins généralistes, etc.
- Former et sensibiliser les acteur.ice.s de l'accueil et de l'intégration des personnes exilées et le grand public.
- Créer des espaces de réflexions pluridisciplinaires rassemblant les acteur.ice.s du soin et de l'insertion.
- Développer des actions de recherche et d'étude sur l'intégration/l'insertion par l'emploi/la formation et la santé mentale.

► Perspective d'essaimage

L'association Polaris 14 est à un moment crucial dans le développement de son programme d'accompagnement. **Une structure consolidée et un programme mature ouvre ainsi la voie à une expansion significative de ses activités en 2024.** Grâce à ses outils de reporting bien établis et à ses indicateurs de performance, **l'association est en mesure de quantifier l'impact positif de son programme.** Toutefois, pour concrétiser son ambition de déploiement dans de nouveaux territoires, elle a besoin d'un soutien accru pour mettre en place les processus et les actions nécessaires à l'ouverture de nouvelles antennes régionales.

La demande croissante d'accompagnement pour les personnes en demande d'asile, en accord avec la stratégie nationale de répartition sur l'ensemble du territoire, souligne la pertinence de la mission de l'association. Elle dispose des fondations nécessaires pour dupliquer efficacement son modèle, mais elle doit encore mettre en place les processus, les outils et les formations adaptés pour une expansion rapide et réussie. **Ce travail de préparation a été lancé dès le dernier trimestre 2023.**

Le choix des futurs sites d'implantation sera guidé par une analyse approfondie des besoins locaux, réalisée en collaboration avec les partenaires locaux et des organisations clés telles que l'ANVITA et Solinium. C'est une étape essentielle pour garantir que l'expansion de l'association **réponde de manière ciblée et efficace aux besoins croissants des territoires concernant sont public cible.**

ANNEXES

► Bilan

● Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - Compte chèque	8 055,38		8 055,38	1 529,70
512002 - Banques - Livret Migration	13 081,72		13 081,72	49 055,30
512003 - Banques - Parts sociales	7 994,00		7 994,00	7 994,00
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	29 131,10	0,00	29 131,10	58 579,00

● Passif

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	58 579,00	53 694,42
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)		4 884,58
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-31 155,66	
Provisions pour risques et charges		
157000 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 707,76	
TOTAL PASSIF	29 131,10	58 579,00

► Compte de résultat

2023
2022

PRODUITS D'EXPLOITATION		
740100 - Subventions d'exploitation - État		3 070,46
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	8 523,33	20 093,89
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	1 533,34	20 880,87
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	35 000,00	20 430,00
740600 - Subventions d'exploitation - Autres		500,00
754000 - Dons et Collectes	13 092,71	3 714,70
754200 - Mécénats	44 400,00	23 500,00
Total	102 549,38	92 189,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
604000 - Achats d'études et prestations de services	-6 184,45	-95,07
605000 - Achats de matériel (>600€)	-352,17	-1 223,80
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-820,25	-765,95
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-1 482,15	-227,39
609000 - Rabais, remises et ristournes obtenues sur achats	79,94	
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-8 457,45	-3 182,50
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-55,74	
621000 - Personnel extérieur à l'association	-1 000,00	
623700 - Publications (ex : affiches, programmes)	-610,74	-11,99
625100 - Voyages et déplacements	-481,00	-34,20
625700 - Réceptions	-1 093,11	-367,75
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-1 256,72	-137,91
627000 - Services bancaires et assimilés	-209,50	-453,61
628000 - Services extérieurs, frais divers (ex: journée de formation)	-2 895,69	-4 089,18
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-387,52	-1 306,66
641000 - Rémunérations du personnel	-69 461,73	-46 212,02
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-35 001,00	-19 595,00
648000 - Autres frais de personnel		-137,95
657100 - Bourses accordées aux usagers	-3 843,51	-9 905,78
681500 - Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-1 707,76	
Total	-135 220,55	-87 746,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	-32 671,17	4 443,16
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	202,39	345,74
Total	202,39	345,74
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	202,39	345,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
770000 - Produits exceptionnels	1 313,12	95,68
Total	1 313,12	95,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 313,12	95,68
TOTAL GENERAL	-31 155,66	4 884,58

Polaris¹⁴

24 quai d'Austerlitz - 75013 PARIS • www.polaris14-asso.org
contact@polaris14-asso.org

